

Namur, le 11 mai 2020

Courrier à l'attention des parents dont les élèves rentrent dans la semaine du 18 mai 2020

Chers parents,
Chers élèves,

Suite aux décisions du Conseil de Sécurité et des directives de la Ministre de l'Enseignement, nous vous communiquons l'organisation prévue au sein de l'IATA pour la rentrée du 18 mai malgré les circonstances qui restent extrêmement particulières. Nous sommes conscients que le sujet reste sensible, que les visions de chacun diffèrent, que la situation sanitaire du pays peut aussi se détériorer et que de nouvelles circulaires peuvent venir bouleverser notre organisation.

Comme nous l'avons signalé dans notre communiqué du 28 avril, seule une partie des élèves sera autorisée à réintégrer l'école et ce, **dans de strictes conditions d'hygiène et de distanciation qui resteront la priorité absolue** tant pour les jeunes que pour les membres du personnel.

Ces différentes règles nécessitent une importante logistique à laquelle nous travaillons.

Nous sommes en mesure de suivre les recommandations préconisées par les circulaires ainsi que les experts et nous veillerons à la sécurité de chacun au sein de notre campus.

Les élèves des classes terminales (6P/6Q/6T/12^e W-S et 7P/7Q) rentrent à partir du lundi 18 mai ; les élèves de seconde année ou de 8^e W-S rentrent à partir du 25 mai. Dès le jeudi 28 mai, les élèves de 7^e pourraient poursuivre leur formation pour l'obtention du certificat de gestion à raison d'un demi-jour par semaine et à condition, d'être en ordre pour le business plan.

Attaché à ce courrier du 11 mai, vous trouverez les consignes d'hygiène à respecter dès l'entrée sur le campus de l'école et les conseils d'utilisation du masque. Un autre courrier est prévu le 15 mai pour vous communiquer **le nouvel horaire**.

L'école distribuera un masque lavable et prêt à l'usage à chaque élève. Néanmoins, nous demandons à chaque élève de porter un masque pour se présenter le premier jour à l'école. Par la suite, nous distribuerons à chaque élève les deux masques promis par l'Administration de l'Enseignement.

Organisation pour les classes terminales

Préambule

Après la rentrée, le système d'envoi de travaux par internet est maintenu même si votre enfant vient à l'école deux jours par semaine. L'attitude face aux travaux donnés à distance restera un bon indicateur pour le Conseil de classe qui est légalement souverain et qui prononcera donc la réussite, l'échec ou l'éventuel ajournement pour chaque élève. C'est le conseil de qualification qui prononcera l'obtention ou non du CQ6 ou CQ7.

La vie à l'école

Vous devez également vous rendre compte que votre enfant ne va pas retrouver l'école comme elle était le 13 mars lors son départ en confinement. Des règles strictes d'hygiène et de distanciation sociale vont peut-être leur sembler peu conviviales mais elles sont indispensables dans le dé-confinement progressif et pour la sécurité de tous. Néanmoins, nous mettons tout en place afin que tout se passe le mieux possible. Seules la patience, la prudence et la responsabilité de chacun pourront rendre le climat des semaines à venir serein.

Les Horaires

- Les cours donnés par 100 minutes (2 cours de 50 min) seront privilégiés, ce qui diminuera le nombre de changements et de déplacements des professeurs.
- Les différents groupes d'élèves auront cours 2 jours sur la semaine. Les cours de gestion se donneront le jeudi.
- Certains élèves commenceront à 8h20 et d'autres à 9h10 afin de décaler les heures d'arrivée.
- Les temps de récréation et de midi seront également décalés.
- Les horaires des élèves étant différents, il n'y aura pas de sonnerie. Chacun devra respecter son horaire.
- Aucun élève ne sera autorisé à sortir de l'espace l'ata pendant le temps de midi sauf éventuellement pour fumer une cigarette dans le parc devant l'école.

Le repas de midi

- **La sandwicherie, la cantine et les distributeurs de boissons seront fermés. Chaque élève doit donc amener son pique-nique et ses boissons. Il ne sera pas autorisé de se rendre dans les magasins pour acheter un repas de midi.**

Les mesures d'hygiène et de distanciation

Voici ce qui est prévu mais des adaptations pourraient avoir lieu dans les semaines à venir afin de mettre continuellement la priorité sur la santé de tous les acteurs de l'établissement.

- Tous les élèves seront clairement informés des mesures d'hygiène dès le premier jour.
- Lors de cours généraux, les élèves bénéficieront d'un local et d'une place fixes jusqu'à la fin de l'année, ce sont les professeurs qui se déplaceront.
- Lors des cours d'option, un poste de travail sera attribué à un groupe de trois élèves. Il y travaillera seul mais devra le nettoyer à la fin de son utilisation.
- L'accès aux toilettes sera limité. Il sera recommandé de se rendre aux toilettes pendant les temps de récréation et de midi. Pendant les cours, les toilettes seront fermées. En cas d'urgence, l'élève devra passer chez l'éducateur pour y avoir accès.
- Des produits (gels, sprays, savons, papier pour les mains) seront prévus dans chaque local ou chaque atelier.
- Des visuels rappelant les mesures d'hygiène seront prévus à différents endroits du campus et des bâtiments.
- Les élèves devront respecter les distances et les groupes ne pourront pas se mélanger.

- Les classes (bancs, interrupteurs, clenches,...) ainsi que tous les lieux de travail et les sanitaires seront nettoyés après chaque journée. Les poubelles seront vidées chaque jour.
- Le non-respect volontaire, provocateur et répété de ces mesures d'hygiène serait considéré comme une faute grave et ces élèves pourraient être suspendus des cours jusqu'à la fin de l'année.

La présence des élèves - absences

Chaque élève est censé venir à l'école. Il est néanmoins évident que les absences pour raisons médicales sont tout à fait justifiées. Chaque médecin traitant, vous renseignera, en cas de risque pour votre enfant, les membres de votre famille ou pour son entourage au sein de sa classe.

Pour terminer...

Même si nous avons déjà réfléchi à de très nombreux éléments, il reste sans doute des oublis ou des détails à peaufiner. Il est certain que nous vous en tiendrons informés.

Nous comprenons vos éventuelles inquiétudes et si celles-ci devaient persister, nous vous proposons de contacter le parrain de votre enfant.

En vous remerciant une nouvelle fois de la confiance que vous nous accorderez, nous vous présentons nos cordiales salutations.

La direction